

HABILITATION ELECTRIQUE BS BE

Contrôle des connaissances tout au long du stage et remise d'un support pédagogique

2 jours

Public

Personne chargée de diriger ou d'effectuer elle-même des manœuvres* sur les installations électriques. *Les manœuvres désignent les opérations conduisant à un changement de la configuration électrique d'un ouvrage, d'une installation ou de l'alimentation électrique d'un matériel. Elles sont effectuées au moyen d'appareillages spécialement prévus à cet effet (interrupteurs, disjoncteurs, sectionneurs, ponts etc..) et comprennent les manœuvres d'exploitation, de consignation et manœuvres d'urgences

Pré-requis technique

- Local électrique
- Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension basse tension (BT)
- Equipement permettant un dépannage et une connexion
- Equipements de protection (ex : obstacle, protecteur, nappe, tapis, balisage...)
- Outillages, matériels électroportatifs, dont vérificateur d'absence de tension (VAT)
- Equipement de Protection Individuelle (EPI) L'habilitation (valable 3 ans) est obligatoire pour effectuer toute opération sur des installations électriques ou dans leur voisinage, pour surveiller ces op

Modalités et délais d'accès

Contact : site internet / mail
réponse : sous 48 heures
Présentiel
Groupe de 4 à 10 personnes

Durée

2 jours



C.P.R FORMATION
PREVENTION.DIGITAL.COMMUNICATION

Lieu

Chez le client ou plateforme technique

Accessibilité handicap

Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et adaptons notre prestation le cas échéant.

Objectifs

- De connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique
- D'intégrer la prévention dans l'organisation du travail
- De mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
- De connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Animation

Formateur en prévention des risques électriques

Méthode pédagogique

- Exposés et démonstrations
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage et remise d'un support pédagogique
- Remise d'un mémento selon la Norme NF C 18-510

Sanction

- Attestation de formation
- Avis écrit du formateur précisant le cas échéant pour quelles opérations il valide les savoirs et savoir-faire
- Titre d'habilitation

Législation

Articles R.4544-9 et R.4544-10 et L.4121-1 à L.4121-5 du Code du Travail, Norme NF C 18-510 « Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique – Prévention du risque électrique », 2012

Tarif(s)

voir devis

HABILITATION ELECTRIQUE BS BE

Contrôle des connaissances tout au long du stage
et remise d'un support pédagogique

2 jours

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE BS MANŒUVRES EN BASSE TENSION »

- Reconnaître et identifier les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Citer les limites de l'habilitation BE Manœuvre / BS (autorisation et interdits, etc.) et réaliser les manœuvres
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (mise hors tension, VAT, réaliser la remise sous tension)
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT (délimiter, signaler, respecter les règles)
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- Énoncer la procédure de remplacement, préparer organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire
- Énoncer la procédure de raccordement
- Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension
- Analyser les risques préalablement à chaque situation de travail
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Module « BE Mesurage BE Vérification – Mesurages et vérifications en basse tension » :

- Fonctions des matériels électriques en basse et très basse tensions
- Rôle du chargé d'exploitation électrique :
 - Identification et échange des informations nécessaires
 - Respect des instructions données par le chargé d'exploitation électrique
 - Compte-rendu de son activité
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux
- mesurages et/ou aux vérifications (identification, vérification et utilisation du matériel et de
- l'outillage)
- Rédaction des documents applicables dans le cadre des mesurages et/ou des vérifications, et autres documents associés (autorisations de travail, instructions de sécurité...)
- Mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification :

EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE

- Questionnaire sur fondamentaux définis par la Norme NF C 18-510
- Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la Norme susmentionnée